

ETABLISSEMENT PUBLIC LOIRE

Budget Annexe

M 4

**Décision
Modificative
2**

Année 2016

Voté par nature

Poste comptable

COLLECTIVITES MEMBRES DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC LOIRE

REGIONS

Région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charente
Région Auvergne-Rhône-Alpes
Région Bourgogne-Franche-Comté
Région Centre-Val de Loire
Région Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon
Région Pays de Loire

DEPARTEMENTS

Département de la Creuse
Département de la Haute Loire
Département de la Haute Vienne
Département de la Loire
Département de la Lozère
Département de la Nièvre
Département de l'Allier
Département de l'Ardèche
Département de Loire Atlantique
Département de Maine et Loire
Département de Saône et Loire
Département d'Indre et Loire
Département du Cher
Département du Loir et Cher
Département du Loiret
Département du Puy de Dôme

VILLES ET AGGLOMERATIONS

Agglomération de Nevers
Angers Loire Métropole
Clermont Communauté
Nantes Métropole
Roannais Agglomération
Saint-Etienne Métropole
Saumur Loire Développement
Ville de Blois
Ville de Bourges
Ville de Châteauroux
Ville de Joué les Tours
Ville de Limoges
Ville de Montluçon
Ville de Saint Nazaire
Ville de Tours
Ville de Vichy
Ville de Vierzon
Ville d'Orléans

SICALA

Sicala Anjou Atlantique
Sicala de Haute Loire
Sicala de la Nièvre
Sicala de l'Allier
Sicala de Saône et Loire
Sicala d'Indre et Loire
Sicala du Cher
Sicala du Loir et Cher
Sicala du Loiret

SOMMAIRE

pages			
	I Informations générales Modalités de vote du budget		
	II Présentation générale du budget A1 - Vue d'ensemble - Sections A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres B1 - Balance générale du budget - Dépenses B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III Vote du budget A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses B2 - Section d'investissement - Détail des recettes B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV - Annexes	Jointes	Sans objet
	A - Eléments du bilan		
	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette		X
	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		X
	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes		X
	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	X	
	A3.2 - Etalement des provisions		X
	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		X
	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		X
	A5.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement (1)		X
	A5.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif (1)		X
	A6 - Etat des charges transférées		X
	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		X
	B1.2 Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		X
	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B1.4 - Etat des contrats crédit-bail		X
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.6 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.7 - Etat des engagements reçus		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	C - Autres éléments d'informations		
	C1.1 - Etat du personnel		X
	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier (2)		X
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)		X
	D Arrêté et signatures		
	D - Arrêté et signatures	X	

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation (1),
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
 - avec ou sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3 (2).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

- III - Les provisions sont : (3)
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
 - budgétaires (délibération n°du).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ou cumulé - de l'exercice précédent (4).
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

- V - Le présent budget a été voté (5) :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Indiquer "avec" ou "sans" les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n°du).

(4) Indiquer "primitif de l'exercice précédent" ou "cumulé de l'exercice précédent".

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	0,00	
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	163 702,15	
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		163 702,15	

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	130 000,00	130 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 187 872,86	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		1 317 872,86	130 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	1 481 575,01	130 000,00
----------------------------	--------------	------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
011	Charges à caractère général	2 196 300,00	148 702,15	39 175,00	39 175,00	2 384 177,15
012	Charges de personnel et frais assimilés	566 310,00		-3 200,88	-3 200,88	563 109,12
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	577 000,00	15 000,00	-40 000,00	-40 000,00	552 000,00
Total des dépenses des services		3 339 610,00	163 702,15	-4 025,88	-4 025,88	3 499 286,27
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles			4 025,88	4 025,88	4 025,88
68	Dotations aux provisions (4)	683 000,00				683 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)					
022	Dépenses imprévues	20 000,00				20 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		4 042 610,00	163 702,15			4 206 312,15
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 719 693,04				1 719 693,04
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	329 155,99				329 155,99
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (6)					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		2 048 849,03				2 048 849,03
TOTAL		6 091 459,03	163 702,15			6 255 161,18

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	=
---	---

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 255 161,18
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
013	Atténuations de charges					
70	Ventes de produits fabriqués, prestations...	3 298 722,00				3 298 722,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)					
74	Subventions d'exploitation	937 888,00				937 888,00
75	Autres produits de gestion courante					
Total des recettes de gestion courante		4 236 610,00				4 236 610,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions et dépréciations(4)					
Total des recettes réelles d'exploitation		4 236 610,00				4 236 610,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (6)					
Total des recettes d'ordre d'exploitation						
TOTAL		4 236 610,00				4 236 610,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	=
---	---

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 255 161,18
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	2 048 849,03
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
20	Immobilisations incorporelles	315 000,00	101 741,70	-130 000,00	-130 000,00	286 741,70
21	Immobilisations corporelles	1 311 849,03	408 347,55	-103 000,00	-103 000,00	1 617 196,58
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	422 000,00	677 783,61	363 000,00	363 000,00	1 462 783,61
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	2 048 849,03	1 187 872,86	130 000,00	130 000,00	3 366 721,89
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie) (5)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières					
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 048 849,03		130 000,00	130 000,00	3 366 721,89
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)					
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL	2 048 849,03		130 000,00	130 000,00	3 366 721,89

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
--	---

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	3 366 721,89
---	---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement					
10	Dot., fonds divers et réserves			130 000,00	130 000,00	130 000,00
106	Réserves (7)	474 909,22				474 909,22
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)(5)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
	Total des recettes financières	474 909,22		130 000,00	130 000,00	604 909,22
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement	474 909,22		130 000,00	130 000,00	604 909,22
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	1 719 693,04				1 719 693,04
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	329 155,99				329 155,99
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 048 849,03				2 048 849,03
	TOTAL	2 523 758,25		130 000,00	130 000,00	2 653 758,25

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	+	712 963,64
--	---	-------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	3 366 721,89
---	---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	2 048 849,03
---	---------------------

(1) cf IB - Modalités de vote

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.

(5) A servir uniquement, en dépenses, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Le compte 105 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	187 877,15		187 877,15
012	Charges de personnel et frais assimilés	-3 200,88		-3 200,88
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	-25 000,00		-25 000,00
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles	4 025,88		4 025,88
68	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.			
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)			
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>			
Dépenses d'exploitation - Total		163 702,15		163 702,15

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	=
---	---

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	163 702,15
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
14	<i>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, Régie)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (6)	-28 258,30		-28 258,30
21	Immobilisations corporelles (6)	305 347,55		305 347,55
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)	1 040 783,61		1 040 783,61
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		1 317 872,86		1 317 872,86

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	=
--	---

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 317 872,86
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...			
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
72	Production immobilisée			
73	Produits issus de la fiscalité (6)			
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
Recettes d'exploitation - Total				

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	
---	--

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	130 000,00		130 000,00
13	Subventions d'investissement			
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
15	Provisions pour risques et charges (4)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, Régie)			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Dépréciation des immobilisations (4)			
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3...	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement			
Recettes d'investissement - Total		130 000,00		130 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 106	
----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	130 000,00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail annexe Iv-A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et en M44.

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	2 196 300,00	39 175,00	39 175,00
6061	Fournitures non stockables	160 000,00		
6064	Fournitures administratives	2 300,00		
6066	Carburants	8 500,00		
611	Sous-traitance générale	1 073 500,00	39 175,00	39 175,00
6137	Redevances, droits passage, servitudes	34 000,00		
61551	Matériel roulant	1 500,00		
61558	Autres biens mobiliers	5 000,00		
6156	Entretien maintenance	10 000,00		
6168	Autres	92 000,00		
617	Études et recherches	70 000,00		
618	Divers	10 000,00		
6226	Honoraires	10 000,00		
6231	Annonces et insertions	6 000,00		
6251	Voyages et déplacements	5 000,00		
6262	Frais de télécommunications	67 500,00		
63512	Taxes foncières	601 000,00		
6358	Autres droits	40 000,00		
012	Charges de personnel et frais assimilés	566 310,00	-3 200,88	-3 200,88
6218	Autre personnel extérieur	114 900,00		
6411	Salaires, appointements, commissions base	425 720,00	-3 200,88	-3 200,88
6451	Cotisations à l'urssaf	25 690,00		
014 (7)	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante	577 000,00	-40 000,00	-40 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	577 000,00	-40 000,00	-40 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		3 339 610,00	-4 025,88	-4 025,88
66	Charges financières (b)			
67	Charges exceptionnelles (c)		4 025,88	4 025,88
6711	Intérêts moratoires, pénalités s/ marché		825,00	825,00
673	Titres annulés		3 200,88	3 200,88
68	Dotations aux provisions (d) (9)	683 000,00		
6815	Dotation prov. risques & charges exploit	683 000,00		
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)			
022	Dépenses imprévues (f)	20 000,00		
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		4 042 610,00		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune et l'établissement.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) 62 : sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 68112 sera négatif.

(9) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
023	Virement à la section d'investissement	1 719 693,04		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (11) (12)	329 155,99		
6811	Dotation amort. sur immobilisations	329 155,99		
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 048 849,03		
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 048 849,03		
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		6 091 459,03		

	+
RESTES A REALISER N-1 (13)	163 702,15
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	163 702,15

Détail du calcul des ICNE au compte 6612 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune et l'établissement.
(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) 62 : sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.
(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.
(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.
(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.
(11) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	3 298 722,00		
706	Prestations de services	3 298 722,00		
73	Produits issus de la fiscalité (6)			
74	Subventions d'exploitation	937 888,00		
74	Subventions d'exploitation	937 888,00		
75	Autres produits de gestion courante			
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013+70+73+74+75		4 236 610,00		
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (7)			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		4 236 610,00		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (8) (9)			
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	4 236 610,00		
--	--------------	--	--

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	163 702,15
---	-----------------------------------	------------

+	R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
---	---	--

=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	163 702,15
---	--	------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	315 000,00	-130 000,00	-130 000,00
2031	Frais d'études	230 000,00	-130 000,00	-130 000,00
2051	Concessions et droits similaires	85 000,00		
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 311 849,03	-103 000,00	-103 000,00
2111	Terrains nus	5 000,00	-5 000,00	-5 000,00
2157	Agencemts et aménagemts du matériel	1 296 849,03	-93 000,00	-93 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel inform.	10 000,00	-5 000,00	-5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)	422 000,00	363 000,00	363 000,00
2315	Installations, mat. et outill. techniques	422 000,00	363 000,00	363 000,00
	Total des opérations (5)			
	Total des dépenses d'équipement	2 048 849,03	130 000,00	130 000,00

10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
18	Compte de liaison : affectation (Ba, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
	Total des dépenses financières			

45... 1..	Opé. pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé.) (6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			

TOTAL DES DEPENSES REELLES	2 048 849,03	130 000,00	130 000,00
-----------------------------------	---------------------	-------------------	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif (2)	Propositions (3) nouvelles	Voté (4)
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8)</i>			
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>			
	<i>Charges transférées</i>			
041	<i>Opérations patrimoniales (9)</i>			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE				

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	2 048 849,03	130 000,00	130 000,00
---	--------------	------------	------------

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	1 187 872,86
	+
D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 317 872,86

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) cf. I - Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote(4)
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement				

10	Dotations, fonds divers et réserves	474 909,22	130 000,00	130 000,00
10222	Fctva		130 000,00	130 000,00
1068	Autres réserves	474 909,22		
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation(BA, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
Total des recettes financières		474 909,22	130 000,00	130 000,00

45...2.	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES RÉELLES	474 909,22	130 000,00	130 000,00
-----------------------------------	-------------------	-------------------	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	1 719 693,04		
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (6) (7)</i>	329 155,99		
2805	<i>Concessions et droits similaires</i>	50 109,97		
28131	<i>Bâtiments</i>	1 737,00		
28135	<i>Installations générales</i>	12 132,00		
28151	<i>Installations complexes spécialisées</i>	2 226,95		
28157	<i>Agencemts et aménagemts du matériel</i>	245 159,19		
28181	<i>Installations, agencemts & aménagemts</i>	12 001,00		
28182	<i>Matériel de transport</i>	2 322,00		
28183	<i>Matériel de bureau et matériel inform.</i>	3 314,34		
28184	<i>Mobilier</i>	153,54		
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D' EXPLOITATION		2 048 849,03		
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 048 849,03		
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		2 523 758,25	130 000,00	130 000,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (9)				
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)				
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				130 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2
ETAT DES PROVISIONS	A3.1
ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délégation du
Biens de faible valeur	Réalizations propositions nouvelles (4)	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) :		
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	
AMORTISSEMENT	Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1 000,00 €	15 décembre 2010
	Catégorie de biens amortis	15
	Frais d'étude	15
	Logiciels	15
	Processus de gestion et développement de logiciels	15
	Informatique	5
	Téléphonie	5
	Mobilier	10
	Autres immobilisations corporelles	10
	Matériel de bureau	10
	Véhicules (hors véhicules de chantier)	5
	Véhicules de chantier	10
	Bâtiments	30
	Autres constructions	30
	installations électriques, téléphoniques, automatisme, électromécanique et	10
	Installations complexes spécialisées	30
	d'électrification, autres réseaux)	10
	Matériel industriel	10
	Outils industriels	10
	Autre matériel et outillage technique (matériel hydromécanique, vannerie)	30
	Travaux, ouvrages de génie civil (barrages, digues)	80
	Dispositif d'auscultation	80
	Installations générales, agencement et aménagements divers	15

n° 10-157

A3.1 - ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des provisions et dépréciations constituées au 1/1/N	Montant total des provisions et dépréciations constatées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
amortissements dérogatoires						
Amortissements dérogatoires						
Provision spéciale de réévaluation						
Autres provisions réglementées						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
.....						
Dépréciations (2)						
- des immobilisations						
- des stocks de matières premières et de produits et des en-cours de production						
TOTAL BUDGETAIRES						
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)			5 288 757,45	5 971 757,45		5 971 757,5
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

A4.1 - DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B			
16	Emprunts et dettes assimilées (A)		
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres(B)			
10	Reversement de dotations et fonds divers		
139	<i>Subvention d'investissement transférée au compte de résultat</i>		
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres		1 351 575,01		

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

A4.2 - RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) III
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		130 000,00	130 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		130 000,00	130 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	130 000,00	130 000,00
10222	Fctva	130 000,00	130 000,00
138	Autres subv. d'invest. non transférables		
26	Participations et créances rattachées à des participations		
27	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)			
15	Provisions pour risques et charges		
189	Primes de remboursement des obligations		
26	Participations et créances rattachées à des particip.		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
2805	Concessions et droits similaires		
28131	Bâtiments		
28135	Installations générales		
28151	Installations complexes spécialisées		
28157	Agencements et aménagements du matériel		
28181	Installations, agencements & aménagements		
28182	Matériel de transport		
28183	Matériel de bureau et matériel inform.		
28184	Mobilier		
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations		
39	Provisions pour dépréciation des stocks et encours		
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers		
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations		
021	Virement de la section de fonctionnement (d)		

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	130 000,00				130 000,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II
Ressources propres disponibles	IV 130 000,00
Solde	V=IV-II (6) +130 000,00

- (1) Les comptes 15, 189, 26, 27, 28, 29, 38, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - Vue d'ensemble.
(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

IV - ANNEXES ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	IV B2.1 B2.2	IV - ANNEXES ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	IV B2.1 B2.2
--	--------------------	--	--------------------

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 31/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercice au-delà de N+1) (3)
Microcentrale du Chapeauroux 2016	OUVERTURE 2 700 000,00 €	0	2 700 000,00 €	- €	13 000,00 €	737 000,00 €	1 960 000,00 €

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 31/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercice au-delà de N+1) (3)

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

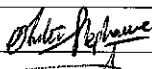
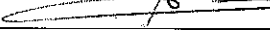
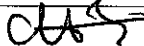
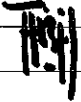
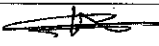

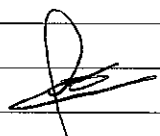
Etablissement public Loire : Budget annexe Paierie régionale du Centre	Décision modificative 2
---	-------------------------

Présenté par le Président du Comité Syndical.
A Orléans, le 22 juin 2016

Nombre de membres en exercice	72
Nombre de membres présents ou représentés	19
Nombre de suffrages exprimés	38
VOTE :	
Contre :	0
Pour :	38
Abstentions :	0
Date de convocation. :	

Délibéré par le Comité Syndical réuni en session ordinaire
A Orléans, le 22 juin 2016

Les membres du Comité Syndical

ALDEBERT Vincent	
ANTON Stéphanie	
ASSEZAT Georges	
BAGOT Patrick	
BARLE Christian	
BARNIER Jean-François	
BERGEON Jean-Luc	
BOIGARD Fabrice	
BOISNEAU Jean-Paul	
BOUQUET Jocelyne	
BROSSELLIER Pierre	
BROUILLE Andréa	
en attente désignation	
CHITO Christian	
COINTEPAS François	
COLAS Frédérique	
CORSAN Jean-Jacques	
COUTURIER Christian	
DEMOIS Jean-Louis	
DE REDON Louis	
DUMAS Christian	
DURAND Bruno	
FAUCHEUX Benoit	
FRECHET Daniel	
GAILLARD Thierry	
GALLIEN Cécile	
GENET Fabien	
GERAULT Laurent	
GIEN Chantal	
HAMEAU Pascale	
HAMEON Françoise	
HERVOCHON Freddy	

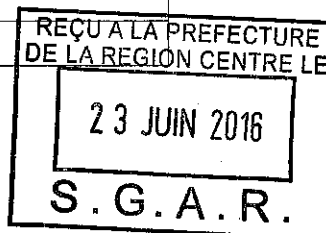


HERTELOUP Alain	
JODAR Christiane	
JOUBERT Michel	
KAQUES Djamilia	
LACROIX Jérémie	
LAVILLE Didier	
LEBLANC Jean-Claude	
LEFORT Pierre	
LEGOUTIERE Pierre-Antoine	
LHERITIER Catherine	
LIANCE Bruno	
LOPEZ Luc-Jean-Jacques	
MAILLOLS Catherine	
MAIRAL Jean-Claude	
MALBO Gérard	
MAQUIN Gabriel	
MARCHAND André	
MARTIN Louis-François	
MASSOT Yves	
MATHIEU Sylvain	
MORIN Jean-Claude	
PALPACUER Bernard	
PERRAUDIN Edith	
PLENET Simon	
POIRIER Nathalie	
REBOUT Chantal	
REZE Jean-Pierre	
RIBOULET Claude	
RIGLET Jean-Luc	
RIVET Nadine	
ROCHE Bernadette	
ROUSSET Nathalie	
SARDOU Dominique (mme)	
SAUVADE Bernard	
TAITE Jean-Pierre	
TUBIANA Sophie	
VERIN Anne	
VIALLE Marie-Thérèse	
VIGIER Jean-Pierre	
VIROULAUD Rémy	

Compte tenu de la réception en Préfecture, le **23 JUIN 2016**
 et de la publication, le **24 JUIN 2016**

Certifié exécutoire par le Président du Comité Syndical

A Orléans, le **22 JUIN 2016**
 Le Président de l'Etablissement public Loire



0565